



HAUTE-RIVOIRE

INFORMATION MUNICIPALE

JUIN 2022



TRAVAUX CENTRE BOURG

Après quelques semaines de retard au démarrage suite aux diagnostics d'analyses erronés, le chantier suit son cours, **avec une finition de gros œuvre prévue le 20 juillet**, soit juste avant la vogue.

Nous remercions tout particulièrement les commerçants et riverains pour leur patience. En effet l'entreprise n'a pu respecter scrupuleusement les accès routiers prévus, car elle a dû faire face également au problème d'approvisionnement de matière première qui sévit actuellement dans le secteur BTP, et s'est donc adaptée en conséquence.

Concernant la circulation :

- **la « rue chante-prairie » passe en sens unique**, avec une entrée « rue du pavé » et une sortie « place du presbytère ».
- **La « rue des chèvres » débouche quant à elle sur la « place de la bascule »** afin d'améliorer la sortie de celle-ci et de réorganiser le stationnement. **Elle sera en sens unique dans le sens boulangerie / bascule**. L'accès au stationnement pourra se faire directement par la place côté bascule.

Le stationnement en marquage vert « arrêt minute » (devant et en face de la boulangerie, devant l'église, devant le « vival » et à proximité de la pharmacie) **sera autorisé 20 minutes de 7h à 19h du lundi au samedi, et de 7h à 13h le dimanche**, afin de faciliter l'accès aux commerces, il sera non réglementé en dehors de ces horaires.

Une place PMR (Personne à Mobilité Réduite) sera créée à proximité de la pharmacie.

Pour la conservation du patrimoine, **le système de pesée de la bascule sera réinstallé et mis en valeur**.

Viendront ensuite la mise en place du mobilier (panneaux, bancs, poubelles, etc..), le marquage au sol, et enfin les plantations.

L'inauguration de cette opération est donc reportée pour la fin d'année.

Encore merci pour votre patience et votre compréhension.

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF – ÉVOLUTION DES CONSIGNES

Attention, les consignes de tri et de ramassage des déchets évolueront à partir du 01/10/2022.

L'objectif est d'augmenter encore le tri afin de diminuer considérablement les sacs noirs.

Le conseil communautaire a opté pour la solution de **points d'apports collectifs pour les sacs jaunes, en installant des colonnes similaires à celles du papier** actuellement implantées à divers endroits des centres bourgs et de leurs périphéries, dans le but de supprimer le porte à porte.

Les colonnes actuelles de papiers pourront recevoir également les contenants des sacs jaunes (de préférences en vrac, sans le sac, afin d'optimiser la quantité).

Concernant les points d'apports hors du village, ils seront maintenus comme tels pour le moment.

Les sacs noirs seront toujours ramassés en tournées hebdomadaires avant de passer progressivement en apports collectifs par la suite.

Les plus :

- **Chacun pourra amener son tri quand bon lui semble et les colonnes seront vidées fréquemment.**
- **Il n'y aura donc qu'une seule colonne pour les papiers et les déchets recyclables.**

Un point d'apport supplémentaire (pour les sacs noirs) sera créé dans le local à la place des anciens sanitaires, à proximité de la « place du presbytère ». Il permettra aux habitants ne disposant pas d'extérieur ou de cellier de pouvoir évacuer leurs déchets, ce qui devrait permettre de ne plus avoir de sacs qui s'envolent dans les rues du village ou qui restent sur les trottoirs.

De gros enjeux découleront de ces changements d'habitudes, qu'ils soient financiers ou environnementaux. La seule solution pour faire baisser la facture c'est de trier, trier et trier encore plus (<https://www.cc-montsdulyonnais.fr/trier-et-reduire-dechets>).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque sera ouverte **les lundis, de 16h à 18h, les mercredis, de 16h à 18h et les samedis de 9h30 à 12h.**

Fermeture complète du 1^{er} au 21 août.

N'hésitez pas à venir chercher des livres pour vos lectures de l'été.

Régulièrement des nouveautés sont mises en rayon.

Belles vacances à tous.

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

La mairie sera fermée du 15 au 20 août 2022 inclus.

Vous aurez la possibilité de laisser un message sur le répondeur.

L'agence postale sera fermée du 15 au 20 août inclus et les vendredis 02, 09 et 16 septembre 2022.

L'exposition des pompiers sera visible en mairie à partir du 11 juillet.

ATELIERS POUR LES SENIORS

Peur de chuter ou de rechuter ? Des appréhensions pour marcher, se déplacer. Les trottoirs deviennent une hantise... C'est la vie quotidienne qui en pâtit, et la confiance avec.

Objectifs : stimuler les facteurs moteurs de l'équilibre - Optimisation de la marche : hauteur du pas, longueur du pas, précision du pas - Activer les chaînes musculaires permettant de se relever du sol - Activer les réflexes de protection en cas de chute - Reprise de confiance en soi.

Thèmes généraux abordés : **souplesse** : mobilisation des articulations concernées - **Résistance** : exercer la capacité musculaire à se relever du sol dans la meilleure position - **Lecture du terrain** : savoir reconnaître un danger, appréhender un obstacle - **Prévention des comportements et éléments à risque** - **Aisance au sol** : améliorer le déplacement au sol.

Nous vous proposons ces ateliers dont l'objectif général est d'améliorer l'équilibre et prévenir les chutes, maintenir l'état de santé et l'autonomie des personnes de plus de 65 ans.

Ces ateliers sont ouverts à 15 personnes maximum et sont **gratuits**

Nous vous proposons un cycle de 12 séances collectives d'une heure de prévention des chutes. Ces séances pourraient avoir lieu le mercredi de 15h45 à 16h45, du 28 septembre au 14 décembre. Inscriptions avant le 22 juillet, en Mairie au 04 74 26 38 33 (laisser un message si répondeur) ou par mail accueil@haute-rivoire.com

Attention, seuls les 15 premiers inscrits seront acceptés.

PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan départemental d'alerte et d'urgence, le CCAS met en place un **registre nominatif** des personnes âgées de **65 ans et plus (ou 60 ans pour les personnes reconnues inaptes au travail)**, **en situation de handicap (quel que soit leur âge) vivant à leur domicile.**

Il est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule pour les personnes les plus fragiles et/ou isolées.

Si vous êtes concernés, ou si vous connaissez quelqu'un de votre entourage qui est dans cette situation, **vous pouvez demander votre/son inscription sur le registre, en vous rendant à l'accueil de la mairie, ou en téléphonant au 04 74 26 38 33.**

Le CCAS mettra en place des actions spécifiques afin de prendre des nouvelles de ces personnes et lancer une alerte en cas de problème, lors des grosses chaleurs.

Le Maire et Président du CCAS, Nicolas MURE, demande aux habitants de bien vouloir être attentifs et vigilants à la situation de leurs voisins, des personnes fragiles de leur entourage et de relayer à la mairie toute information à ce sujet.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Il aura lieu le **vendredi 02 septembre 2022 de 18h à 21h à la salle des sports** (entrée par le côté vestiaires).

Merci aux associations souhaitant participer de bien vouloir se faire connaître en mairie.

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Vous partez en vacances ? Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, **les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.**

Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV (Opération Tranquillité vacances) :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix,
- soit en vous inscrivant en ligne sur le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE AU BAR-TABAC (place du Monument)

Frédéric GIVAC, succède à « Chez Cath et Dom ».

Après une petite période de fermeture, le bar-tabac « **Chez Fred** » a ouvert début mai.



NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE

Retrouvez « **les jardins qui pétillent** » :
maraichage diversifié bio
604 chemin de la fayardée.

Produits, cueillettes, paniers... Informations sur le site internet
www.lesjardinsquipetillent.fr



ETAT CIVIL

Bienvenue à :

- **Malia CIMETIERE, née le 28 avril**

Ils nous ont quittés :

- **GRANGE Julien**, le 02 avril à l'âge de 95 ans
- **MIQUET Malone**, le 02 avril à l'âge de 3 ans
- **JEANPIERRE (née RESSICAUD) Claudette**, le 18 avril à l'âge de 89 ans
- **GRANJON (née CHARVOLIN) Simone**, le 11 mai à l'âge de 94 ans
- **BERTHET (née BATON) Marie**, le 20 mai à l'âge de 92 ans

Ils se sont unis :

- **CARRIER Guillaume et BONNEFOY Christelle** le 09 avril
- **TAVANT Marvin et SAVRY Aurélie** le 18 juin

MESSAGE DU DOCTEUR MIHAI

« C'est avec beaucoup de regret que je dois annoncer mon départ de Haute-Rivoire.

Toute la communauté, ici, m'a accueillie à bras ouverts et m'a aidée à m'intégrer, ce pour quoi je vous suis très reconnaissante.

Je tiens à remercier tous mes patients pour la confiance qu'ils m'ont témoignée pendant ces 5 années. En retour, j'ai fait de mon mieux pour aider les patients, en travaillant énormément et en montrant beaucoup d'empathie. Malheureusement, ces efforts ont mis leur empreinte sur ma santé et j'ai pris la décision de faire un changement.

Je prie tous mes patients de venir au cabinet médical avec une clé USB (neuve de préférence) pour leur remettre leur dossier médical.

Je remercie également la municipalité pour l'aide qu'ils m'ont apportée lors de mon installation et pendant toute mon activité. Je sais que mon départ sera un gros inconvénient pour vous et je vous demande d'essayer de me comprendre.

Je tiens à remercier tous les Taravouériens, encore une fois, pour le soutien que vous avez apporté à ma famille et moi-même, et pour la chaleur humaine avec laquelle nous avons été entourés durant ces années.

Je garderais de ce beau village de magnifiques souvenirs de ma nouvelle vie en France. Tous mes vœux de santé, bonheur et un chaleureux Au Revoir ! »

Un grand merci au Dr Mihai pour ces années passées au service des Taravouériens. La gentillesse, l'écoute et le professionnalisme dont elle a fait preuve sont des qualités qui ont été très appréciées par ses patients. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouveaux projets.

La municipalité met tout en œuvre pour trouver un remplaçant au Dr Mihai et les recherches ont déjà débuté. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

CHANGEMENTS AU SEIN DES ÉCOLES

Cette fin d'année scolaire sera marquée par deux évènements importants au sein des deux écoles de Haute-Rivoire : **le départ de leurs directrices.**

En effet, **Mme Florence DUBOIS**, enseignante et directrice de l'école publique, fait valoir ses droits à la retraite et sera remplacée à la rentrée prochaine.

Mme Marie-Agnès VAGINAY, enseignante et directrice de l'école Ste Marguerite quitte l'école privée pour d'autres projets professionnels.

La municipalité remercie très chaleureusement Mme DUBOIS et Mme VAGINAY pour les années passées au service de nos enfants et leur souhaite une bonne continuation.

PARC AUX BICHES – MINI GOLF

Depuis quelques semaines, vous pouvez à nouveau jouer au mini-golf du parc aux biches. Cannes, balles, feuilles de score et crayons, il y a tout ce qu'il faut pour jouer en famille ou entre amis.

L'accès est entièrement gratuit. Nous rappelons qu'en cas de disparition, le matériel ne sera pas renouvelé.

Alors même si vous ne jouez pas « ouvrez l'œil vers le mini-golf », il serait dommage de se priver de cette sympathique distraction !

GARDERIE PÉRISCOLAIRE – INSCRIPTIONS RENTRÉE 2022-2023

Les dossiers d'inscriptions sont à retourner à la Mairie **avant le 22 juillet 2022**. Les documents sont disponibles en Mairie ou sur le site internet <https://www.haute-rivoire.com>.

Fonctionnement de la garderie (ouverte aux enfants des 2 écoles) :

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30.**

Les jours et heures de présence des enfants seront à préciser lors de l'inscription.

Tarif unique : 1,30 € par demi-heure (toute demi-heure entamée est due). La facturation est mensuelle en fonction des heures de présence des enfants.

VOGUE 2022

Elle aura lieu les **23-24-25 juillet** avec :

- **concours de pétanque le samedi 23**
- **feu d'artifice le dimanche 24**
- **couennes le lundi 25**
- **bals les 3 soirs**

La traversée du village sera interdite aux poids lourds **du 21 au 26 juillet** (déviation par « rampôt »).

Le **stationnement** « place du gousson » à partir du rond-point, « place du monument aux morts », « place du foirail » et devant l'église sera **interdit**.

Il est demandé aux riverains de se garer, dans la mesure du possible **à l'extérieur du village** (salle des sports, city, parc aux biches, cinéma).

CYCLO DES MONTS 2022

Bravo à Anaïs, Judith, Charlotte, Clara, Margot, Inès, qui ont brillamment pédalé lors du « cyclo des Monts » le 11 juin dernier.

Parcours effectué : Virigneux, Maringes, Meys, Haute-Rivoire, St Clément les Places.

